



DANSE COUNTRY - SAISON 2018 / 2019

BULLETIN D'INSCRIPTION *

Pour les nouveaux arrivants : 1 COURS D'ESSAI GRATUIT, ensuite, la cotisation totale est due pour l'année.

ATTENTION NOUVELLE SALLE :

👉👉 **3 Rue Berthelot, à Besançon**
(dans les locaux des Kinés – vers Zolpan)

Nom : _____ Prénom : _____ Date de Naissance : _____
 Adresse : _____
 Ville : _____ Code Postal : _____
 Téléphone Fixe : _____ Adresse Email : _____
 Téléphone Portable : _____
 Date d'arrivée à l'association : _____
 Quel cours souhaitez-vous suivre : D Débutants 1ère heure : 19h15-20h15 ou I Intermédiaires 2ème heure : 20h20-21h30

COTISATION ANNUELLE : 97 € adulte 45 € pour les moins de 16 ans

Toute cotisation versée aux Appalaches 25 est définitivement acquise par l'association.
 Aucun remboursement de cotisation ne peut être exigé.

PAIEMENT : ESPÈCES CHÈQUE BANCAIRE / POSTAL à l'ordre de l'Association "APPALACHES 25"

* les 2 éléments de votre inscription devront nous être remis en 1 seule fois, à savoir :

👉 **Le bulletin d'inscription dûment complété + le paiement (par chèque ou espèces).**

Les danseurs doivent être assurés par leur propre Responsabilité Civile pour les dommages qu'ils causeraient aux autres danseurs. Nous vous recommandons de souscrire une Assurance Individuelle : un contrat « accident » pour vous couvrir en cas de dommages corporels. L'Association "APPALACHES 25" décline toute responsabilité en cas d'accident. (Pour votre propre sécurité, évitez de porter des talons aiguilles et des claquettes).

En signant ce document,

- 👉 je déclare avoir lu la charte du danseur de l'Association "Appalaches 25" (ci-dessous) et m'engage à la respecter,
- 👉 je confirme avoir une assurance RC pour les dommages causés à autrui.
- 👉 j'accepte que mon image (ou celle de mon enfant) (photos prises lors des cours ou de manifestations organisées par l'association) soit utilisée dans le cadre de la promotion de l'association et sur le site Internet des Appalaches 25,
- 👉 J'atteste que mon état de santé me permet de suivre les cours de danse country.

SIGNATURE (Nom, prénom et lien de parenté en cas d'inscription d'un mineur)

"Lu et approuvé"

Date :

Facultatif : pour les nouveaux arrivants, de quelle façon avez-vous connu le club Appalaches 25 ?

✂

CHARTRE DU DANSEUR COUNTRY APPALACHES 25

<http://appalaches25.jimdo.com/>

Responsable de l'Association : Corinne ROBBE (tel 03 81 57 91 24) -- Vice-présidente : Marie-Claude HUMBERT

Trésorier : Philippe HUMBERT (tel 03 81 88 00 67) -- Secrétaire et Webmaster : Catherine CHARPY

Nous sommes heureux de vous accueillir : **3 Rue Berthelot à Besançon (dans les locaux des Kinés – vers Zolpan)**

le MARDI soir (hors vacances scolaires)

Horaires des cours : **Débutants** 1ère heure : 19h15 – 20h15 ----- **Intermédiaires** 2ème heure : 20h20 – 21h30

Il convient de :

- Respecter les lieux et les horaires pour le bon déroulement des cours,
- Ne pas faire de bruit en sortant de la salle (merci pour les voisins),
- Faire en sorte que ce soit un endroit agréable en appliquant les règles de convivialité,
- Se conformer aux statuts (à votre disposition), au règlement intérieur et aux décisions du bureau pour le bon fonctionnement de L'Association "APPALACHES 25".

Les danseurs doivent être assurés par leur propre Responsabilité Civile pour les dommages qu'ils causeraient aux autres danseurs. Nous vous recommandons de souscrire une Assurance Individuelle : un contrat « accident » pour vous couvrir en cas de dommages corporels. L'Association "APPALACHES 25" décline toute responsabilité en cas d'accident. (Pour votre propre sécurité, évitez de porter des talons aiguilles et des claquettes).

Pour les nouvelles personnes : vous avez la possibilité d'assister à **1 cours** avant de vous engager pour l'année. **Après quoi, vous devrez remplir le bulletin d'inscription et vous acquitter de votre cotisation annuelle**, (en cas de difficulté, possibilité de payer en plusieurs fois, voir avant avec le trésorier).